



DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des éléments suivants :

- 1- Questionnaire (inclus dans le présent dossier) dûment rempli et complété dans le détail car il sert de base au travail de la commission d'attribution des lots ;
- 2- Copie du registre de commerce (ou, à défaut, copie du certificat négatif) + Statuts de la société + CIN du gérant ;
- 3- Attestation de notoriété bancaire (concernant l'existence d'un compte bancaire fonctionnant normalement) ;
- 4- Chèque bancaire de 5.000 DHs en paiement de la redevance forfaitaire (libellé au nom de « SOGEPIB » – et remboursable en cas de non attribution du terrain par la commission).